



Olivier Véran, député de l'Isère, a été **missionné** par le **Premier Ministre** pour évaluer les enjeux auxquels est confrontée la **filière sang**.

Après avoir conduit plus de 60 auditions d'acteurs institutionnels, de donneurs et de receveurs, de prescripteurs et de laboratoires, il a **rendu** jour son **rapport** à **Marisol Touraine**, Ministre des Affaires sociales et de la Santé.

A l'occasion de la remise de ce rapport, Marisol Touraine et Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, tiennent à saluer la qualité de la réflexion menée et à rappeler toute l'importance du modèle français, qui a guidé l'élaboration des **30 propositions** du rapport, centrées sur 4 grands principes :

- la sécurité sanitaire des produits sanguins et des médicaments dérivés du sang
- le maintien de l'autosuffisance nationale grâce à la mobilisation des donneurs
- la promotion du don éthique à la française
- et la pluralité des fournisseurs en produits.

Normal	0	21	false	false	false	FR	X-NONE
--------	---	----	-------	-------	-------	----	--------

X-NONE

```
/* Style Definitions */ table.MsoNormalTable
{mso-style-name:"Tableau Normal"; mso-tstyle-rowband-size:0;
mso-tstyle-colband-size:0; mso-style-noshow:yes;
mso-style-priority:99; mso-style-parent:""; mso-padding-alt:0cm 5.4pt
0cm 5.4pt; mso-para-margin-top:0cm; mso-para-margin-right:0cm;
mso-para-margin-bottom:10.0pt; mso-para-margin-left:0cm;
line-height:115%; mso-pagination:widow-orphan; font-size:11.0pt;
font-family:"Calibri","sans-serif"; mso-ascii-font-family:Calibri;
mso-ascii-theme-font:minor-latin; mso-hansi-font-family:Calibri;
mso-hansi-theme-font:minor-latin; mso-fareast-language:EN-US;}
```

La filière sang a besoin d'un **pilotage stratégique et d'une vision prospective des enjeux scientifiques et industriels à 10 ans**. Ce rapport y contribue utilement. Dans un premier temps, l'**Inspection générale des affaires sociales** sera chargée de dresser le bilan du contrat d'objectifs et de performance de l'établissement français du sang (EFS), l'un des acteurs majeurs de la filière.

Les deux ministres rappellent que la France doit maintenir et développer en concertation étroite avec tous les acteurs de la filière une **politique éthique d'indépendance et d'autosuffisance** pour la filière sang, où la sécurité sanitaire des donneurs et receveurs doit être la priorité.

la sécurité sanitaire des produits
sanguins et des médicaments dérivés du
sang

le maintien de l'autosuffisance nationale
grâce à la mobilisation des donneurs

la promotion du don éthique à la
française

et la pluralité des fournisseurs en

produits.

	Normal	0	21	false
false	false	FR	X-NONE	
X-NONE				